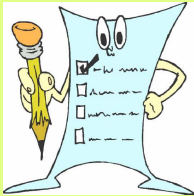


# Faen infos

## Budget 2012



En ce qui concerne la mission « Enseignement scolaire », le projet de loi de finances 2012 présente un certain nombre de points :

- **Suppressions de postes :**

Le dogme du non remplacement d'un départ en retraite sur deux n'étant pas remis en cause, ce sont 14 280 postes qui devraient être supprimés en 2012, répartis comme suit :

- ⇒ 5 700 ETP dans le 1er degré ,
- ⇒ 6 550 dans le 2nd degré ,
- ⇒ 400 personnels administratifs ,
- ⇒ 1 350 Équivalents Temps Plein dans l'enseignement privé.

- **Point d'indice :**

Le budget a été établi avec un **point d'indice inchangé** par rapport à 2011, soit 55 5635 €.

Entre la hausse du coût de la vie et celle de la cotisation pour pensions (+ 0,27% par an jusqu'en 2020) c'est encore une fois une **baisse du pouvoir d'achat** des fonctionnaires qui est programmée.

- **Crédits de paiement :**

Le 24 août 2011, un premier train de restrictions a été décidé, amputant déjà le projet présenté au Parlement. Des amendements, diminuant de 20 millions l'ensemble de la mission « Enseignement scolaire », ont ensuite été adoptés par l'Assemblée nationale le 10 novembre 2011.

Le programme « **Vie de l'élève** » est diminué de 13 millions d'euros (11 millions pour les **bourses des lycées et collèges**, et 2 millions pour les **fonds sociaux**).

Dans le programme « **Soutien à la politique de l'Éducation nationale** » ce sont les subventions pour charges de service public qui sont minorées de 6 millions.

Une baisse d'un million d'euros affecte également le programme « **Enseignement technique agricole** »

La rentrée 2012 s'affiche donc encore une fois sous le signe des restrictions budgétaires. Des collègues moins nombreux devront faire face à des conditions d'exercice toujours plus difficiles et à une baisse du pouvoir d'achat. De quoi rendre le métier attractif !

## Crise du recrutement



Interrogé sur la crise du recrutement des enseignants qui contraint le ministère à faire appel à des vacataires dans certaines disciplines et risque ainsi de mettre en péril la

qualité de l'enseignement, le ministre répond que cette année le nombre de candidats à l'agrégation a augmenté de 11,3%, que celui des candidats au Capes externe est en progression de 5,3% et que « **pour la première fois, le nombre de candidats au concours de professeur de mathématiques est en augmentation de 20%** ».

Le ministre oublie de donner **les nombres de candidats qui se présentent effectivement aux épreuves**, et là, les chiffres sont nettement moins flatteurs.

## Rythmes scolaires et évolution du métier d'enseignant

Luc CHATEL a fait savoir qu'il considérait que les enfants passaient « *trop de temps à l'école, concentré sur un nombre de jours trop petit, trop réduit* » et qu'il convenait « *de mieux réorganiser le temps de travail sur l'ensemble de l'année* ». Il a par ailleurs ajouté qu'il fallait « *passer par des réglages sur le nombre de semaines passées à l'école, sur la durée de la journée, de présence dans l'école* ».



Quant à l'évolution des missions des enseignants et savoir si ces derniers sont d'accord pour travailler plus d'heures pour le même salaire, le ministre répond : « *Nous verrons où nous mettons le curseur, après avoir engagé un certain nombre de discussions, de concertations* ».



Une réponse pour le moins évasive et qui n'augure rien de bon...

## Souffrance au travail

Depuis près de deux ans, le SNCL et la FAEN attirent l'attention du ministre et des recteurs sur l'augmentation du stress et de la souffrance au travail chez les personnels de l'Éducation nationale, sans résultat.

Devant une situation qui ne cesse d'empirer, conduisant certains de nos collègues à des actes désespérés, le SNCL et la FAEN ont demandé une commission d'enquête parlementaire et ont adressé au président du Sénat la lettre que vous trouverez ci-contre.



### Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

Paris, le 3 novembre 2011

Monsieur le Président  
Sénat  
Le Palais du Luxembourg  
75291 PARIS CEDEX 06



Une lettre similaire a été envoyée au président de l'Assemblée nationale ainsi qu'aux présidents des différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.



Monsieur le Président du Sénat,

Depuis près de deux ans la FAEN attire l'attention du ministre de l'Éducation nationale sur l'augmentation sensible du stress et de la souffrance au travail des enseignants et, plus largement, des personnels de l'Éducation nationale.

Méthodes de management analogènes, aggravation des conditions de travail, développement des incivilités et de la violence, attitude de certains parents. Le tout dans une société en perte de repères, poussent un nombre croissant de collègues à s'interroger sur le sens de l'enseignement, à douter de l'intérêt de leur mission, de l'utilité de leur rôle.

Nos interlocuteurs ministériels et rectoraux sont jusqu'à présent dans le déni le plus complet. Les suicides d'enseignants se suivent sans entamer les certitudes du ministère. Pour eux, ces suicides auraient tous une origine personnelle, sans aucun lien avec l'exercice du métier.

On nous tient le même discours qu'à France Télécom ou chez Renault avant que la vérité n'éclate au grand jour.

C'est donc dans ce contexte, que nous avons appris le suicide de Lise Bonnatous, professeur de mathématiques, qui s'est immolée par le feu dans l'enceinte de son lycée de Béziers.

Le déni persistant des autorités de l'Éducation nationale dispense le ministre de rechercher les solutions qui permettraient de réduire la souffrance au travail des personnels et d'en limiter les conséquences.

Pendant ce temps, la situation empire. C'est pourquoi, afin de remédier à ce malaise, effectuer l'analyse objective et quantifiée de la souffrance de nos collègues, nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Sénat, nos salutations les plus respectueuses.

Marc GENIEZ

Co-Secrétaire général de la FAEN

FAEN - 11, avenue de Taillebourg - 75011 PARIS  
Télécopie : 01 43 70 08 47 Courriel : faen@wanadoo.fr

Tél : 01 43 73 21 36 1  
Site : [www.faen.org](http://www.faen.org)